

DUEF B2
Diplôme universitaire
d'études françaises

Livret d'accueil de l'étudiant.e



UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

DELClFE
Département d'enseignement de la langue,
de la culture et des institutions françaises aux étrangers

Sommaire

- | | | | |
|----|---|----|--|
| 02 | PRÉSENTATION DU DELCIFE | 06 | OPTIONS |
| 02 | SCOLARITÉ/ACCUEIL | 06 | CIVILISATION |
| 03 | INSCRIPTIONS | 08 | CONTRÔLE DES CONNAISSANCES |
| 03 | LA MAISON DES LANGUES ET
DES RELATIONS INTERNATIONALES | 09 | CONDITIONS D'ADMISSION
À L'UNIVERSITÉ |
| 03 | SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLES | 10 | LES DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE
DES LANGUES |
| 03 | RÉSUS | 11 | INFORMATIONS UTILES |
| 04 | CALENDRIER | 12 | LEXIQUE |
| 04 | ENSEIGNEMENTS | 15 | PLAN |
| 05 | DESCRIPTION DES COURS | | |

Bienvenue au Delcife !

Présentation du Delcife

Le Département d'enseignement de la langue, de la culture et des institutions françaises aux étrangers (Delcife) est un centre affilié à l'Association des directeurs de centres universitaires d'enseignement du français pour les étrangers (ADCUEFE) 
www.campus-fle.fr/

Il dispense depuis 1978 des cours de langue, de méthodologie universitaire et de civilisation françaises au sein de l'UPEC. Localisé dans un bâtiment neuf, la Maison des langues et des relations internationales, il bénéficie d'équipements de qualité.

Directeur :
GUILLAUME GARÇON

Responsable administrative :
KATERYNA VERLAN

Gestionnaire de scolarité :
SANDRINE GRANDBOIS

SCOLARITÉ/ACCUEIL

**Maison des langues et des relations internationales
(Campus Mail des Mèches à Créteil)**
rez-de-chaussée, bureau 014
01 82 69 48 70
delcife@u-pec.fr

▶ **Horaires d'ouverture aux étudiant.e.s**

Lundi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 16h.
Vendredi de 13h30 à 15h30.

▶ **Rôle de votre scolarité**

- Vous accompagner dans la phase d'inscription ;
- Fournir des informations sur les emplois du temps, les salles, les examens, les résultats d'examens ;
- Éditer des certificats de scolarité et des certificats d'assiduité.

Les certificats d'assiduité pour la Préfecture seront préparés par la gestionnaire de scolarité du Delcife avant les dates de renouvellement de visa. Pensez à venir les chercher à l'avance au bureau 014 pendant les horaires d'ouverture.

Attention : À certaines périodes, l'ouverture de la scolarité peut être restreinte. Ne venez pas au dernier moment si vous avez besoin d'un document ou d'un renseignement important.

Inscriptions

Vous avez passé les tests de français et vous connaissez à présent votre niveau d'admission. Encore deux étapes avant d'être définitivement inscrit.e.

L'inscription pédagogique

Sa date varie selon votre niveau d'admission. Elle a lieu à la Maison des langues et des relations internationales, bureau 014.

- vous choisissez votre emploi du temps ;
- vous recevez un dossier administratif à remplir chez vous (n'oubliez pas de joindre les pièces demandées) ;
- vous obtenez un rendez-vous avec le service des inscriptions (SIOE) pour procéder à votre inscription administrative.

L'inscription administrative

Présentez-vous au service des inscriptions : Service inscription et organisation des études (SIOE)

Campus Centre
61, av. du G^{al}-de-Gaulle à Créteil
Bâtiment i, niveau dalle

Avec :

- votre dossier complet (remis lors de l'inscription pédagogique) ;
- l'autorisation d'inscription ;
- le montant total de vos frais de scolarité (chèque non rempli ou carte bleue uniquement).

Le service des inscriptions vous remettra :

- votre carte d'étudiant.e ;
- 3 certificats de scolarité (*à ne pas utiliser pour la Préfecture*) ;
- 2 bulletins de versement des droits et adhésions universitaires ;
- 1 attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale des étudiant.e.s ;
- 1 identifiant pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'université.

La Maison des langues et des relations internationales

Localisation des salles et des structures

Rez-de-chaussée 001 à 015 :

le Delcife, la Direction des relations internationales (DRI) et le département langues étrangères appliquées (LEA).

1^{er} étage :

Service formation continue d'anglais.

2^e, 3^e et 4^e étages :

Salles de cours et salles multimédias.

L'accès aux étages se fait par l'escalier central. Si vous souffrez d'un handicap (ponctuel ou permanent), demandez une carte d'ascenseur à votre scolarité, bureau 014.

Sécurité sociale et mutuelles

L'affiliation au régime étudiant.e de sécurité sociale est obligatoire si vous avez moins de 28 ans. Le montant est à régler au moment du paiement des frais de scolarité. Cette cotisation permet le remboursement total ou partiel des frais de santé engagés (médecins, soins, hospitalisation, médicaments). Pensez à déposer l'attestation délivrée par le SIOE à l'organisme que vous avez choisi (Smerep ou LMDE) pour être sûr d'être remboursé.e.

INFOS + <http://vosdroits.service-public.fr>

Résus

Réseau universitaire de santé de l'UPEC. Ce dispositif vous offre un accès facilité aux soins et un suivi médical de qualité à moindre coût.

INFOS + www.u-pec > **Etudiant** > **Santé-RÉSUS**

Calendrier

1^{er} semestre

13 semaines de formation
+ 1 semaine d'exams

A la fin du 1^{er} semestre

Attention : Si vous changez de niveau entre le 1^{er} et le 2nd semestre, vous devez prendre contact avec la scolarité du Delcife pour indiquer si vous souhaitez vous réinscrire. Vous devrez être présent.e le jour des inscriptions pédagogiques du 2nd semestre. Vous n'aurez pas besoin de passer les tests de janvier, il sera tenu compte de vos résultats à l'examen (voir modalités du contrôle des connaissances page 8).

2nd semestre

13 semaines de formation
+ 1 semaine d'exams

A la fin du 2nd semestre

Vous voulez vous réinscrire pour la rentrée suivante, vous devez remplir la fiche de vœux lors des exams et être présent.e le jour des inscriptions pédagogiques du 1^{er} semestre (septembre). Votre place ne sera pas réservée tant que vous n'aurez pas réglé les frais d'inscription. Vous n'aurez pas besoin de passer les tests de septembre, il sera tenu compte de vos résultats à l'examen.

Pour connaître les dates des inscriptions et autres informations

Consultez :

- les tableaux d'affichage du Delcife ;
- le site internet www.u-pec.fr > Etudiant international > Apprendre le français ;
- votre scolarité.

 [facebook.com/delcife.upec](https://www.facebook.com/delcife.upec)

Vacances

Consultez le tableau d'affichage de votre scolarité.

- Automne : fin octobre
- Fin d'année : 2^e quinzaine de décembre
- Hiver : en février
- Printemps : en avril

Jours fériés

- Toussaint : 1^{er} novembre
- Armistice de 1918 : 11 novembre
- Lundi de Pâques
- Fête du travail : 1^{er} Mai
- Victoire de 1945 : 8 mai
- Jeudi de l'Ascension
- Lundi de Pentecôte

Enseignements

Ils portent sur la langue française, les techniques de travail universitaire et la civilisation française. Sauf indication contraire, chaque cours dure 1h30. Les étudiant.e.s ont droit au maximum à 20 heures de formation par semaine, y compris les sorties culturelles.

Cours obligatoires

Cours de langue

- Grammaire -Temps : conjugaison et usage des temps
- Grammaire-Syntaxe : construction des phrases
- Expression écrite : argumentation universitaire
- Compréhension de l'écrit et vocabulaire
- Expression orale : exposé
- Compréhension de l'oral et prise de notes

Civilisation A **(1 cours obligatoire au choix)**

- Identité de la France
- Enjeux et débats contemporains
- Littérature française
- Initiation aux Beaux-Arts
- Actualités et médias
- Français de la mode et du luxe
- Atelier de théâtre bilingue (FLE/anglais, FLE/espagnol ou FLE/italien)
3h sur 8 semaines - inscription spécifique

Civilisation B **(1 cours obligatoire au choix)**

- La France au travers du cinéma
- Français du droit
- Français de l'économie
- Les institutions françaises et européennes
- Lecture de l'image
- Architecture de Paris

Options (2 au choix et en fonction des places disponibles)

- Phonétique
- Atelier d'écriture
- Orthographe
- Atelier d'orientation universitaire
- Entraînement au TCF niveaux 4.5.6.
- Radio FLE

Sorties culturelles

- Inscription chaque semaine sur le panneau d'affichage de la MLRI
(Offre variable selon les semestres)

Description des cours

Grammaire-Temps

Révision des conjugaisons non encore assimilées et des usages des temps de l'indicatif, notamment au passé. Usage du conditionnel et du subjonctif. Révision du passif.

Grammaire-Syntaxe

Le contenu grammatical correspond au niveau B2 du CECR : déterminants, constructions des verbes, pronoms, compléments, tournures impersonnelles, négation, pronoms relatifs, expression de temps et de lieu, degrés de l'adjectif, discours indirect, etc.

Expression écrite

Rédaction de textes argumentatifs : recherche d'idées, composition en paragraphes ordonnés, avec introduction et conclusion, arguments et exemples ; expression de la comparaison, des rapports logiques (cause, conséquence, opposition, concession) ; connecteurs ; ponctuation. Travail sur la correction des erreurs linguistiques. Entraînement à l'écriture de textes longs en classe, en temps limité.

Compréhension de l'écrit et vocabulaire

Entraînement à la compréhension de textes de presse d'actualité. Explication des techniques d'écriture en usage.

Expression orale : exposé

Entraînement à l'exposé oral tel qu'il est pratiqué en France : accent sur l'organisation des idées sous forme de plan. Utilisation des connecteurs logiques. Entraînement à la communication : attitude corporelle, regard, voix, etc. Bon usage du logiciel PowerPoint. Entraînement à la prise de notes. Ouverture d'un débat. Travail sur la correction des erreurs linguistiques - notamment en prononciation.

Compréhension de l'oral et prise de notes

Entraînement à la compréhension de l'oral à partir de questionnaires sur des enregistrements longs et académiques. Techniques de prises de notes. Cette technique de travail doit être tout particulièrement maîtrisée par toute personne envisageant de faire des études en France.

Options

Phonétique

Correction phonétique selon les problèmes rencontrés par les étudiant.e.s, regroupés par famille de langue (latines, asiatiques, autres). Entraînement à la prosodie : rythme des phrases, lecture de textes.

Atelier d'écriture

Rédaction de textes personnels en temps limité en classe. Travail sur les erreurs de chaque étudiant.e. Etude des styles à travers la lecture de différents textes. Corrections individuelles et collectives.

Orthographe

Entraînement à l'orthographe lexicale et grammaticale selon les problèmes rencontrés par les étudiant.e.s, en lien étroit avec la phonétique.

Atelier d'orientation universitaire

Elaboration de votre projet d'études en France, en fonction de votre formation préalable et de vos objectifs. Recherche documentaire, rédaction de CV et lettre de motivation. Technique d'entretien.

Entraînement au TCF niveaux 4.5.6.

Familiarisation avec des tests utiles pour attester du niveau de français à l'entrée d'une université française : compréhension de l'oral, structures de la langue, compréhension et expression écrites. Entraînement aux différentes épreuves en temps limité. Auto-évaluation de l'étudiant.e d'après les résultats obtenus.

Radio FLE

Travail sur les compétences sociolinguistiques et interculturelles à travers un projet média : une web radio. Expression écrite et orale, travail en équipe, éducation aux médias numériques, autonomie et engagement, découverte authentique des médias par la pratique : écriture, enregistrement, montage, mixage, diffusion et promotion.

L'organisation du travail tiendra compte des différents niveaux des étudiant.e.s qui seront invité.e.s à sortir de la classe pour assurer des reportages, des interviews.

Sorties culturelles

Sorties et rallyes (jeux par équipe) proposés par des enseignant.e.s du Delcife. Par exemple le Quartier latin, les Galeries Lafayette, l'Île Saint-Louis et le Marais, le Centre Georges Pompidou, le Montmartre d'Amélie Poulain, ... Inscription spécifique pour chaque sortie.

Civilisation

Ces cours ne visent pas à former des spécialistes mais permettent d'acquérir des connaissances en civilisation et en langue française.

Civilisation A (1 cours au choix)

Identité de la France

Réflexion sur les concepts de Nation, d'État, et d'identité, puis exposés assurés par les étudiant.e.s sur différents points de civilisation française, avec pour objectif de cerner la problématique de l'identité française.

Enjeux et débats contemporains

Initiation à la pensée contemporaine à travers des discussions et des lectures. Débats sur des sujets de fond. Entraînement à l'utilisation d'un français soutenu pour défendre ses opinions, exprimer des idées et des concepts élaborés.

Littérature française

Commentaire de textes après lectures d'ouvrages intégraux ou d'extraits : roman, nouvelles, poèmes, etc. Exercices « à la manière de », jeu théâtral à partir de cours extraits. Notions d'Histoire et d'analyse littéraire afin de guider les étudiant.e.s vers une meilleure compréhension.

Initiation aux Beaux-Arts

Initiation à l'Histoire de l'art français à travers les collections des musées de Paris et de ses environs en partant d'un thème portrait, paysage, mythologie, religion ou d'un artiste en particulier. Evocation de l'influence de l'art non européen avec le musée du quai Branly et le musée Guimet.

A chaque cours un lexique sera étudié pour permettre aux étudiant.e.s de lire des documents en français sur le sujet. Des visites des collections permanentes et d'expositions seront organisées.

Actualités et médias

Introduction aux médias français dans une perspective diachronique et synchronique. Survol historique et panorama des différents médias contemporains, étude de la construction d'une information (du fait constaté, décrit dans une dépêche d'agence, à l'article de presse). Analyse comparative du traitement de l'information à travers les principaux médias : de la revue de presse aux journaux télévisés, en passant par les radios ou le Net.

Français de la mode et du luxe

Formation linguistique et culturelle pour mieux comprendre et maîtriser un français technique et professionnel. Les objectifs de ce cours sont :

- comprendre et agir en situations professionnelles de la Mode et du Luxe ;
- comprendre et utiliser des mots techniques dans des domaines variés de la Mode et du Luxe ;
- connaître l'Histoire et la dimension artistique d'un produit de Luxe.

Ateliers de théâtre bilingue

Ouverts aux étudiant.e.s français.e.s et aux étudiant.e.s internationales/aux (dans la limite des places disponibles), ils améliorent vos compétences en langues grâce au jeu théâtral et au travail sur la maîtrise des émotions et de la confiance en soi.

Civilisation B (1 cours au choix)

La France au travers du cinéma

Travail sur les moyens et les formes d'expression propres au cinéma. Illustration par des extraits de films français.

Français du droit

Apprentissage du français juridique à travers l'approche des sources du droit et des procédures juridictionnelles. Thèmes principaux abordés : la hiérarchie des normes juridiques, l'évolution historique de l'organisation de l'Etat, le fonctionnement des juridictions, les professions du droit public et privé.

Français de l'économie

Ce cours s'adresse à des étudiant.e.s n'ayant pas fait d'études dans ce domaine. Sont abordées de grandes questions concernant l'actualité économique et sociale en France ou les pays d'où sont originaires les étudiant.e.s.

Les institutions françaises et européennes

Présentation des institutions françaises représentant les trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire (leurs caractéristiques, leur Histoire et leurs relations). Découverte des lieux historiques qui les hébergent. Présentation des institutions européennes et de leur Histoire : Parlement européen, Conseil de l'Europe, Commission européenne, Cour de justice de l'Union européenne. Étude des principes fondateurs de l'Union européenne et de la situation actuelle liée à l'actualité.

Lecture de l'image

Présentation de l'univers iconographique français : images de presse (représentation du monde), constructions publicitaires (alimentation, mode), illustrations d'ouvrages (romans, BD), iconographies politiques et artistiques, etc. Mise en mots des particularités de ces images et des représentations implicites qui les caractérisent. Compréhension des concepts culturels qu'elles véhiculent.

Matières	Coefficients	Contrôle continu		Examen Terminal	
		Écrit %	Oral %	Écrit %	Oral %
Grammaire	1	50 %		50 %	
Expression écrite	3	50 %		50 %	
Compréhension de l'écrit + Vocabulaire	2			100 %	
Expression orale	2				100 %
Compréhension de l'oral	2	50 %		50 %	
Civilisation A	2.5	100 %			
Civilisation B	2.5			100 %	

Les résultats des examens seront affichés sur les panneaux prévus à cet effet.

Admis.e

Note au-dessus de 10

Ajourné.e

Non reçu.e, note en-dessous de 10

Défaillant.e

Non présent.e aux examens

Mention Passable

Note comprise entre 10 et 11,99

Mention Assez bien

Note comprise entre 12 et 13,99

Mention Bien

Note comprise entre 14 et 15,99

Mention Très bien

Note au-dessus de 16

Architecture de Paris

Etude des monuments parisiens célèbres : Cathédrale Notre-Dame, Opéra Garnier, Centre Pompidou, BNF, etc. Initiation au vocabulaire de l'architecture. Notions d'Histoire de l'art, d'urbanisme et de sociologie urbaine.

Contrôle des connaissances

Le DUEF B2 atteste que l'étudiant.e a acquis le niveau B2 « utilisateur indépendant, niveau avancé », tel que le définit le Cadre Commun de Référence pour les Langues du Conseil de l'Europe. Ce diplôme d'université est conforme aux certifications homologuées par l'ADCUEFE.

www.campus-fle.fr

Nature des épreuves

Le contrôle des connaissances comprend une part de contrôle continu et une part d'examen final (voir tableau ci-dessus).

Extraits du règlement de l'université

Le contrôle continu

- Consiste en une série d'épreuves réparties tout le long du semestre.
- Peut être effectué sous forme d'interrogations écrites ou orales, de devoirs, d'exposés, etc., selon la libre appréciation de l'enseignant.e.
- Peut ne pas être annoncé et ne concerner que quelques étudiant.e.s du cursus.
- Évalue une partie de l'enseignement.
- Ne fait pas l'objet de convocation.
- A lieu pendant les heures de cours.
- Votre présence est obligatoire.

L'examen

- Correspond à une évaluation de l'ensemble d'un semestre et consiste en une épreuve identique pour tou.te.s les étudiant.e.s d'un même cursus.

- Fait l'objet d'un affichage au minimum 15 jours avant le début des épreuves, précisant la date, l'horaire, la durée et le lieu de chaque épreuve.
- Est organisé en plus des 13 semaines de cours.
- Garantit l'anonymat des copies.

Déroulement des épreuves

- Seul.e.s les étudiant.e.s inscrit.e.s administrativement dans un niveau et ayant payé les frais de scolarité peuvent participer aux examens.
- Vous devrez vous présenter avec votre carte d'étudiant.e et une pièce d'identité.
- Vous devrez signer la liste de présence.
- Vous ne pourrez conserver avec vous que le matériel autorisé pour l'épreuve. Les sacs seront déposés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints et rangés dans vos sacs, prévoir une montre.
- Vous devrez vous présenter ¼ d'heure avant le début de l'épreuve. Une fois le sujet distribué, vous ne pourrez plus entrer dans la salle.
- Lorsqu'une épreuve dure 1 heure au maximum, vous n'êtes pas autorisé à partir avant la fin de l'épreuve. Lorsque celle-ci dure plus d'1 heure, aucun.e étudiant.e ne peut sortir avant la fin de la 1^{re} heure.
- La remise des copies aux surveillant.e.s est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.
- Les copies écrites au crayon à papier ne seront pas corrigées.
- Les étudiant.e.s doivent rester silencieux.euses.eux pendant les examens.

Fraude aux examens

Les étudiant.e.s soupçonné.e.s de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public sont présenté.e.s à la section disciplinaire de l'université.

Délibération du jury

Le jury délibère à partir des résultats obtenus par les étudiant.e.s en contrôle continu et en examen terminal à condition qu'ils/elles aient été assidu.e.s dans les cours. Tout.e étudiant.e qui a la moyenne (10/20) à l'ensemble des épreuves obtient le diplôme, et peut s'inscrire dans le niveau supérieur.

Le jury est souverain. Ses décisions sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreurs matérielles. Celles-ci doivent être signalées dès l'affichage des résultats, pour correction éventuelle.

Proclamation des résultats

À l'issue de la délibération, les procès-verbaux définitifs signés par le président du jury sont affichés. Les étudiant.e.s ont droit à la communication de leurs notes. Une date leur sera communiquée pour la consultation des copies et pour un entretien éventuel avec l'un des membres du jury.

Conditions de redoublement

Les étudiant.e.s ayant obtenu une moyenne de moins de 10/20 sont admis.e.s à redoubler à condition d'avoir été assidu.e.s dans les cours.

Conditions d'admission à l'université

Admission en Licence 1

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de l'université :

www.u-pec.fr > *Etudiant international*
> *Candidature individuelle* > *Candidatures en 1^{ère} année*

Admission en 2^e et 3^e année de licence et en master

Vous avez commencé vos études supérieures et souhaitez les poursuivre en France. Vous pouvez, en fonction des études que vous avez déjà faites et/ou des diplômes déjà obtenus, solliciter votre admission dans une formation supérieure. L'établissement dans lequel vous souhaitez étudier est le seul habilité à valider votre formation antérieure.

INFOS + *Pour authentifier un diplôme obtenu dans votre pays :*
<http://www.ciep.fr/enic-naric-france>
(4 à 6 mois de délai)

L'UPEC prend en compte les diplômes du CIEP, de l'Alliance française, de la CCIP ainsi que ceux du Delcife.

Le DUEF B1 et le DUEF B2, délivrés par le Delcife, peuvent entrer dans la composition d'un dossier d'équivalence. Cela ne signifie pas que votre admission est assurée, cela dépend du niveau et du contenu de vos diplômes, de l'adéquation de votre demande avec la formation proposée par l'université, et du nombre de places.

INFOS + Retirer un dossier sur le site internet de l'UPEC. Consulter le site de l'UPEC : www.u-pec.fr > Formations

Attention : Certaines filières demandent un test en anglais
Test spécifique en gestion et comptabilité (SCORE)

Les démarches sont longues. Demandez conseil à vos enseignant.e.s d'atelier d'orientation universitaire et au SCUIO pour définir votre projet d'études et rédiger votre lettre de motivation. La spécialité que vous demandez en master doit être la suite logique de vos études de licence. Quand vous demandez un master, candidatez aussi en licence 3. Vous limiterez ainsi le risque de refus.

Les dispositifs d'apprentissage des langues

Pour progresser en français en dehors des cours, l'UPEC vous propose :

- des ateliers de conversation. Animés par des étudiant.e.s internation.ales.aux dans leur langue maternelle, ces ateliers vous permettront d'améliorer votre expression orale dans une ambiance détendue et ludique;
- une plateforme d'apprentissage en ligne, Eprel-langues, via Rosetta Stone. Ce logiciel, accessible gratuitement 7 jours/7 et 24h/24 vous propose 7 langues en autoformation : allemand, anglais, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien et néerlandais.
- des tandems bilingues pour échanger en face à face ou à distance avec un.e étudiant.e natif.ve d'une autre langue. Travail en autonomie avec des objectifs culturels à définir entre les deux étudiants de l'UPEC.

INFOS + www.u-pec.fr > Etudiant > Etudes et scolarités > Langues

Informations utiles

La carte étudiant.e multiservices

Délivrée au moment de votre inscription, elle vous permet :


- d'avoir accès aux bibliothèques, aux salles informatiques et aux restaurants
- d'effectuer des impressions et photocopies dans les BU et salles informatiques
- de bénéficier de réductions sur les places de cinéma, entrées de musées, etc.

Accès à EPREL, la plateforme de cours en ligne

Pour accéder à cette plateforme gratuite, vous devez tout d'abord activer votre compte étudiant.e.

La procédure :

www.u-pec.fr > Etudiant > Services numériques > Activer mon compte

- ⊕ Cliquez sur "Connaissance" pour accepter la charte informatique de l'UPEC ;
- ⊕ La charte du bon usage des moyens informatiques de l'UPEC apparaît ;
- ⊕ Revenez à la page précédente et cochez "J'accepte sans réserve la charte informatique de l'UPEC" ;
- ⊕ Cliquez sur "Continuer" ;
- ⊕ Remplissez les champs en vous aidant des informations accessibles à partir de l'icône  ;
- ⊕ Mémo-risez bien le mot de passe choisi.

Vos identifiant et mot de passe seront les mêmes pendant toute la durée de vos études à l'UPEC. Ils sont valables pour l'ensemble des services numériques proposés par l'université.

L'informatique en libre-service

Des salles informatiques en libre-service sont à votre disposition sur présentation de votre carte d'étudiant.e. Vous pouvez emprunter un ordinateur portable et imprimer des documents.

Les plus proches :

UFR de Sciences économiques et de gestion, salles 204 et 205, 2^e étage.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Les bibliothèques universitaires (BU)

Votre carte d'étudiant.e vous permet d'accéder aux 12 bibliothèques de l'UPEC.

Les plus proches de la Maison des langues et des relations internationales (MDLRI) :

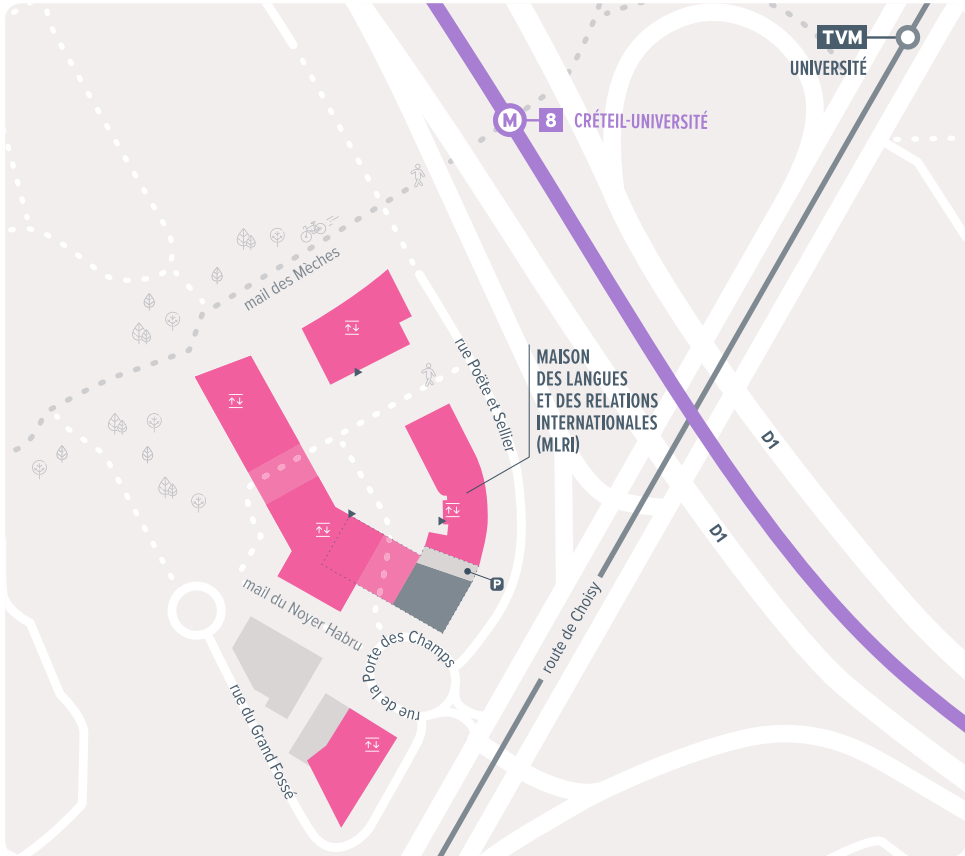
- **la BU de l'UFR de Sciences économiques et de gestion (juste en face de la MDLRI).**
Salles de lecture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Ouvrages de français langue étrangère.
- **la BU de Campus Centre**
Salles de lecture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Vous pourrez entre autres consulter et emprunter à la BU de Campus Centre (section 84), et à la BU de l'UFR de Sciences économiques et de gestion, des manuels de FLE, des Cd-Rom, des livres en français facile, des DVD de films français.

Créteil

Campus mail des Mèches

► rue de la Porte des Champs — 94000 Créteil



Retrouvez
tous les plans d'accès de l'UPEC sur :

www.u-pec.fr ► **Plans d'accès**
ou avec le Flashcode ci-contre



DELCIFE

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Rue Poète et Sellier

94000 Créteil

Tél. 01 82 69 48 70

delcife@u-pec.fr



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE